Envoyé en préfecture le 26/01/2023
Reçu en préfecture le 26/01/2023
Publié le 27/01/2023
ID : 074-247400690-20230124-D_2023_09-AR

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU
Genevois

DECISION n° 2023-09

1.1 Marchés publics

Assistance à maîtrise d'ouvrage : Mise en œuvre des réformes de la politique d'accès au logement locatif social du territoire de la Communauté de Communes du Genevois (marché n° 202220_ccg)

Approbation de l'avenant n°01

Le Président de la Communauté de Communes du Genevois,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment son article L. 5211-10,
Vu le Code de la Commande Publique, et notamment ses articles L.2194-1 et R.2194-2,
Vu la délibération n°20200708_cc_adm57 relative au procès-verbal d'élection du Président, des Vice-Présidents et des autres membres du Bureau en date du 8 juillet 2020,
Vu la délibération n°20200720_cc_adm95 du Conseil communautaire, en date du 20 juillet 2020, modifiée par délibération n°20220620_cc_adm96 du Conseil communautaire du 20 juin 2022, portant délégations de pouvoirs du Conseil au Bureau communautaire et au Président, et notamment pour les marchés ou accords-cadres dont le montant est < à 100 000 € H.T., prendre toute décision concernant leurs avenants lorsque les crédits sont inscrits au budget,
Vu l'acte d'engagement notifié le 04 juillet 2022, portant sur l'assistance à maîtrise d'ouvrage « Mise en œuvre des réformes de la politique d'accès au logement locatif social du territoire de la Communauté de Communes du Genevois », au groupement AATIKO Conseils / MLN Conseil, pour un montant total de 39.800,00 € HT,

Considérant

- Que la Communauté de Communes du Genevois (CCG) souhaite que les ateliers envisagés durant la phase d'élaboration du Plan Partenarial de Gestion de la Demande et d'Information des Demandeurs (PPGDID) soient animés en présentiel, avec la possibilité aux participants de se connecter en distanciel ; que cette prestation supplémentaire s'élève à 4.562,50 € HT, que le nouveau montant du marché est désormais de 44.362,50 € HT, soit 5 475,00 € TTC, soit une plus-value de 11,46% du montant initial ;
- Qu'il convient de conclure un avenant n°01 pour prendre en considération les modifications précitées ;

DECIDE

Article 1 : **d'approuver** l'avenant n°01 au marché sur d'assistance à maîtrise d'ouvrage « Mise en œuvre des réformes de la politique d'accès au logement locatif social du territoire de la Communauté de Communes du Genevois » ayant pour objet l'animation d'ateliers en format présentiel et distanciel, d'un montant de +4.562,50 € HT, soit 5 475,00 € TTC.

Article 2 : **de rappeler** que les crédits sont inscrits au budget principal- exercice 2023 – chapitre 011 - charges à caractère général

Article 3 : **de signer** ledit avenant et toutes pièces annexes.

Envoyé en préfecture le 26/01/2023
Reçu en préfecture le 26/01/2023
Publié le 27/01/2023
ID : 074-247400690-20230124-D_2023_09-AR

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU
Genevois

Archamps, le 24 janvier 2023
Le Président, Pierre-Jean CRASTES

Le Président certifie le caractère exécutoire
de cette décision télétransmise en Préfecture
le
et publiée électroniquement le

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU GENEVOIS

La présente décision peut faire l'objet d'un recours gracieux adressé au Président ou d'un recours en excès de pouvoir devant le tribunal administratif de Grenoble dans un délai de deux mois à compter de sa publication ou sa notification.

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTERE DE L'ECONOMIE, DES FINANCES ET DE L'INDUSTRIE
Direction des Affaires Juridiques

MARCHES PUBLICS ET ACCORDS-CADRES **EXE10**

AVENANT N°01

Le formulaire EXE10 est un modèle d'avenant, qui peut être utilisé par le pouvoir adjudicateur ou l'entité adjudicatrice, dans le cadre de l'exécution d'un marché public ou d'un accord-cadre.

A - Identification du pouvoir adjudicateur

Communauté de Communes du Genevois
38 Rue Georges de Mestral - Bâtiment Athéna 2
ARCHAMPS TECHNOPOLE
74166 SAINT JULIEN EN GENEVOIS CEDEX

B - Identification du titulaire du marché public ou de l'accord-cadre.

[Indiquer le nom commercial et la dénomination sociale du titulaire individuel ou de chaque membre du groupement titulaire, les adresses de son établissement et de son siège social (si elle est différente de celle de l'établissement), son adresse électronique, ses numéros de téléphone et de télécopie et son numéro SIRET. En cas de groupement d'entreprises titulaire, identifier le mandataire du groupement.]

Groupement AATIKO Conseils (mandataire) / MLN Conseil
78 rue de la Villette
69003 LYON

communication@aatiko.fr o.carillo@aatiko.fr

C - Objet du marché public ou de l'accord-cadre.

- Objet du marché public ou de l'accord-cadre :

Assistance à maîtrise d'ouvrage :
Mise en œuvre des réformes de la politique d'accès au logement locatif social du territoire de la Communauté de Communes du Genevois
(marché n°202220_ccg)

- Date de la notification du marché public ou de l'accord-cadre : 04 juillet 2022
- Durée d'exécution du marché public ou de l'accord-cadre : 12 mois
- Montant initial du marché public ou de l'accord-cadre :
  - Taux de la TVA : 20%
  - Montant HT : 39.800,00
  - Montant TTC : 47.760,00

PROJET

D - Objet de l'avenant.

■ Modifications introduites par le présent avenant :

Objet : Animation d'ateliers en format présentiel/distanciel

La Communauté de Communes du Genevois souhaite que les ateliers envisagés durant la phase d'élaboration du PPGDID soient animés en présentiel, avec la possibilité aux participants de se connecter en distanciel.
Ces ateliers se tiendraient au siège de l'intercommunalité sur le temps du déjeuner (12h-14h).
Afin de répondre aux attentes de la CCG, un budget complémentaire de 4.562,50 € HT est nécessaire :

Offre de base visant à répondre aux enjeux définis dans votre Cahier des Clauses Techniques Particulières	Nb jours intervention	Aatiko	MLN	frais d'intervention	Montant Total HT	Montant Total TTC
Phase 3 : Elaboration du PPGDID	5,00	3,75	1,25	4 562,50 €	4 562,50 €	5 475,00 €
· Etape 1 : Préparer et animer un groupe de travail sur les modalités d'information et d'accueil des demandeurs	1,00	0,75	0,25	912,50 €	912,50 €	
· Etape 2 : Préparer et animer un groupe de travail sur les modalités de la gestion partagée des demandes	1,00	0,75	0,25	912,50 €	912,50 €	
· Etape 3 : Préparer et animer un groupe de travail sur la cotation avec les communes et les services de l'Etat	1,00	0,75	0,25	912,50 €	912,50 €	
· Etape 4 : Préparer et animer un groupe de travail et d'ajustement de la cotation avec les partenaires	1,00	0,75	0,25	912,50 €	912,50 €	
· Etape 5 : Préparer et animer un groupe de travail sur les publics spécifiques, sur la mise en œuvre et l'évaluation du dispositif	1,00	0,75	0,25	912,50 €	912,50 €	
Total	**5,00**	3,75	1,25	**4 562,50 €**	**4 562,50 €**	**5 475,00 €**

Cette proposition s'ajoute au budget de la proposition initiale.

Conformément aux dispositions de l'article R. 2194-2 du Code de la Commande Publique, ces prestations supplémentaires sont devenues nécessaires pour répondre aux besoins de la Collectivité. Ces prestations ne peuvent être assurées que par le titulaire actuel, un changement de prestataire entrainerait des coûts supplémentaires.

■ Incidence financière de l'avenant :

L'avenant a une incidence financière sur le montant du marché public ou de l'accord-cadre :
(Cocher la case correspondante.)

☐ NON ☒ OUI

Montant de l'avenant :

- Taux de la TVA : 20%
- Montant HT : 4.562,50
- Montant TTC : 5.475,00
- % d'écart introduit par l'avenant : 11,46%

Nouveau montant du marché public ou de l'accord-cadre :

- Taux de la TVA : 20%
- Montant HT : 44.362,50
- Montant TTC : 53.235,00

PROJET

E - Signature du titulaire du marché public ou de l'accord-cadre.

Nom, prénom et qualité du signataire (*)	Lieu et date de signature	Signature

(*) Le signataire doit avoir le pouvoir d'engager la personne qu'il représente.

F - Signature du pouvoir adjudicateur (ou de l'entité adjudicatrice).

A Archamps, le ……..

Signature

Le Président
Pierre-Jean CRASTES

PROJET

Référence de la délibération / décision autorisant la signature de l'avenant :

Transmis au contrôle de légalité le :

Date de notification le :

Données essentielles :